

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de **PORTÉ PUYMORENS**

Date de convocation
Et d'affichage
Le 10/02/2022

du quinze février deux mil vingt deux

Sous la Présidence de M. Philippe MAURISSE

Présents : AUGÉ Jean-Philippe, BARRAL Anne, CHABBERT Pierre, FOSSEY Gérard, KOMAROFF Nicole, MAURISSE Philippe, MICHEL Amandine, OLIAS- -MARTY Hervé, SARDA Colette

Procurations : ROBOAM Julie à BARRAL Anne, ROUCAIROL Bernard à MAURISSE Philippe

Absents :

Secrétaire de séance : OLIAS- -MARTY Hervé

Nombre de conseillers	
En exercice	11
Présents	10
Votants	11
Absents	
Exclus	

OBJET : CONVENTION FONCTION D'INSPECTION

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention « Fonction d'Inspection » proposée par le service « Hygiène et Sécurité des Agents dans le Travail » du Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales.

La Fonction d'Inspection consiste à :

- contrôler l'application aux installations et équipements de travail, des règles définies par le décret 85-603 modifié du 10 juin 1985 et par le Code du Travail (Quatrième partie, Livres I à V),
- proposer toute mesure qui paraît de nature à améliorer l'hygiène, la sécurité, la prévention et les conditions d'exécution du travail,
- proposer les mesures correctives immédiates considérées comme nécessaires.

Par cette convention, l'agent du Centre de Gestion chargé de la fonction d'inspection est désigné en qualité d'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) pour la commune de Porté-Puymorens.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité reconnaît le caractère obligatoire de la « Fonction d'Inspection » et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales.

Le Maire
Philippe MAURISSE

Le Maire,
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.